

jamais, que mes parents, dont la conduite d'ailleurs, est irréprochable, m'aient permis, ainsi qu'à mes frères, de les tutoyer. Oui, il m'est impossible de m'expliquer comment ils ont pu adopter ce mauvais genre d'éducation, qui est un si triste reliquat des mauvais jours de la réforme, et des jours plus mauvais encore de la révolution. Il m'est encore également impossible de vous exprimer, combien cette manière d'agir avait porté préjudice, dans mon esprit, au saint respect que je dois, à tant de titres, à mon bon père, et à mon excellente mère ! Figurez-vous, que dans mon petit orgueil, j'en étais venu à me croire l'égal de mes parents, et quelquefois leur supérieur ! Aussi, après avoir entendu les précieux enseignements qui ont précédé ma première communion, je me suis hâté de les supplier de bannir ce mauvais genre, de notre famille ; et vraiment, s'il l'avait fallu, je me serais mis à deux genoux devant eux, pour obtenir cet heureux changement ! Et, en cela, j'ai agi autant dans l'intérêt de l'autorité de mon père et de ma mère, que dans celui de la bonne éducation de mes frères ; et je vous avoue, à ma honte, que je n'ai commencé à respecter mes parents, que lorsque j'ai cessé de les tutoyer.

Parents chrétiens, bannissez donc de vos familles cet usage si contraire au droit naturel, aux bienséances religieuses ; si opposé au bon ordre de la famille chrétienne, et de la société, en général.

Il y a encore dans l'éducation des enfants un autre écueil bien funeste, et qu'on devrait évi-